Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST

Communiqué de presse **CFST**

Date: 29.06.2012
Embargo: 29.06.2012, 12h00

Quatorzième remise de diplômes pour les ingénieurs de sécurité

Promouvoir la sécurité au travail en formant des spécialistes

Le 29 juin 2012, 51 nouveaux ingénieurs de sécurité vont recevoir leur diplôme au château Stockalper à Brigue. Ils terminent ainsi avec succès le cours spécialisé de la Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST.

En 2012, 36 Suisses allemands et 15 candidats romands ont obtenu le titre d'ingénieur de sécurité. Conformément à l'ordonnance du Conseil fédéral sur les qualifications des spécialistes de la sécurité au travail, ce cours encourage l'intégration de divers aspects liés à la sécurité à tous les niveaux de la gestion de l'entreprise, de la stratégie à la mise en œuvre opérationnelle sur le lieu de travail. Une approche orientée vers le système permet aux ingénieurs de sécurité de conseiller toutes les entreprises en s'adaptant à leur situation individuelle. Il s'agit d'une condition essentielle pour pouvoir satisfaire aux exigences de la directive de la CFST relative à l'appel des spécialistes de la sécurité au travail.

Parallèles entre la sécurité au travail et la formation continue
Dans son discours, Charles E. Heiniger, responsable de la sécurité au travail et de la promotion de la santé à la Poste Suisse, a dressé un parallèle entre la formation continue et la sécurité au travail. Pour ces deux secteurs, l'attitude positive des individus constitue la base du succès, qu'il s'agisse de développer une saine culture de la sécurité au travail ou d'obtenir le diplôme d'ingénieur de sécurité grâce à une attitude d'ouverture à la formation.

Eviter des accidents, sauver des vies
En Suisse, le nombre d'accidents professionnels graves demeure toujours élevé. Le cours de la CFST destiné aux ingénieurs de sécurité transmet à ses diplômés les connaissances requises afin d'agir concrètement au sein des entreprises pour contrer ce phénomène. Pour la CFST, ce cours contribue également à la mise en pratique active du projet «Vision 250 vies», qui entend prévenir les accidents professionnels graves grâce à des mesures préventives et sauver ainsi des vies. Pour les autorités

cantonales et fédérales chargées de l'exécution de la loi sur le travail, la CFST met ce projet en pratique sous le label SAFE AT WORK. (Pour de plus amples informations : www.safeatwork.ch)

La sécurité au travail signifie que l'on protège les employés des dangers mettant en cause leur sécurité et leur santé sur leur lieu de travail. Les accidents professionnels doivent être évités d'une part pour des raisons humaines car ils engendrent des souffrances chez les travailleurs concernés et leurs proches, et d'autre part, pour des raisons économiques. En effet, les accidents et les maladies liées à la profession génèrent beaucoup de coûts, aussi bien pour l'entreprise que pour la société.

Les photos de la remise des diplômes seront disponibles dès 16h00 le vendredi 29 juin 2012 sur le site: www.photopress.ch/image/ekas.

Informations pour les représentants des médias:

Daniel Stuber
Conseiller en communication de la CFST
Téléphone: 026 350 36 57
E-mail : daniel.stuber@ekas.ch

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST
Fluhmattstrasse 1, Case postale, 6002 Lucerne

Infobox

Tâches de la CFST

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST fait office de plate-forme dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé: elle assure une application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises, une distribution coordonnée des moyens financiers et une collaboration efficace entre les inspecteurs du travail cantonaux, le SECO, la Suva et les organisations spécialisées. La Suva assure la présidence de la commission qui est composée de 11 membres et à laquelle participent également les délégués des organisations d'employeurs et de travailleurs. Pour de plus amples informations: http://www.cfst.ch.